

## **NOTE PROSPECTIVE SUR LES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE**

**\*\*\*\*\***

**Les relations avec l'Afrique est une priorité de la politique étrangère de notre pays.**

**Au cours de ces derniers mois notre pays a pu se positionner en tant qu'acteur important dans l'agenda africain, à la fois sur le plan bilatéral, sous régional et par rapport aux partenaires internationaux de l'Afrique.**

### **SUR LE PLAN BILATERAL :**

**Les visites de Sa Majesté le Roi ont donné l'ossature de la nature du renforcement des relations bilatérales avec les principaux partenaires africains du Maroc.**

- **Le renforcement du partenariat stratégique avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Gabon devra continuer à constituer la priorité de l'action diplomatique en Afrique.**

**La Commission de suivi des accords avec ces pays devra être renforcée afin d'en faire un instrument d'élaboration de stratégies adaptées visant à assoir ce partenariat sur des bases pérennes.**

- **Ce partenariat avec ces pays-clés du premier cercle devrait servir de modèle au renforcement des liens avec d'autres pays africains proches du Maroc, notamment ceux en Afrique Occidentale et Centrale.**

**Le Burkina Faso, le Niger, le Togo, le Bénin, le Tchad, la RDC, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, le Congo, les Comores et la**

**RCA sont les pays qui devraient être concernés par cette perspective.**

**S'agissant du Mali, il conviendrait de poursuivre les diverses actions et initiatives engagées à l'occasion des visites royales en prenant en considération le retour en force de l'Algérie sur la scène malienne.**

- **Le troisième cercle est constitué de pays avec lesquels notre pays dispose déjà d'un socle assez solide de relations qu'il convient de renforcer et de diversifier et de pays offrant de réelles et prometteuses perspectives de développement de relations politiques et économiques.**

**Il s'agit de la Gambie, de la Guinée Bissau, du Cap Vert, du Liberia, de la Sierra Leone, de Sao Tomé et Príncipe, de Djibouti, de l'Erythrée, du Burundi, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles.**

- **Un quatrième cercle est constitué de pays qui offrent des perspectives encourageantes soit sur le plan politique soit sur le plan économique qu'il conviendrait d'exploiter. Il s'agit de l'Angola, de l'Ethiopie, du Rwanda et de la Tanzanie.**

- **Le dernier cercle est constitué en majorité de pays de l'Afrique australe et orientale dont la majorité adopte des positions hostiles à notre pays en tête desquels se trouve l'Afrique du Sud, la Namibie et l'Ouganda.**

**L'Afrique du Sud, du fait de son poids politique et économique au niveau continental et mondial et de l'influence déterminante qu'elle exerce dans sa sphère d'influence, est un**

**pays incontournable avec lequel il est impératif d'envisager une amélioration des relations.**

**L'ouverture de canaux de dialogue politique tant avec l'Afrique du Sud qu'avec ces pays est indispensable.**

### **SUR LE PLAN SOUS REGIONAL**

- **La non appartenance à l'Union africaine ainsi que la nécessité de compléter le schéma d'ouverture économique du Maroc sur les principaux partenaires du Nord (Union Européenne-Etats Unis) et du Sud (Turquie-Accord d'Agadir), impose plus que jamais la conclusion d'un accord de partenariat économique avec la CEDEAO et avec la CEEAC.**

**Cette nécessité devient urgente du fait de la conclusion par l'Union Européenne des APE avec ces pays, accords destinés à remplacer la Convention de Lomé qui régissait les relations sur le plan commercial entre l'UE et les pays ACP.**

- **Au plan politique, la CEN-SAD est la seule et unique organisation, qui offre un espace d'ouverture régionale à notre pays.**

**Cette organisation, qui regroupe 24 pays africains dont la majorité appartient à la zone Saharo-Sahélienne, constitue le cheval de Troie de notre pays pour s'imposer dans la zone Saharo-Sahélienne et faire échec aux manœuvres de l'Algérie visant à exclure le Maroc des processus concernant cette zone stratégique.**

**Il est impératif de sauvegarder l'existence de cette organisation, de l'investir et d'en faire un instrument de renforcement du positionnement du Maroc sur toutes les thématiques intéressant le continent.**

**En raison de la situation prévalant en Libye, il serait souhaitable d'envisager la délocalisation au Maroc, à titre temporaire des services du Secrétariat Exécutif.**

**Il est également hautement souhaitable de fixer la date du prochain Sommet de l'organisation prévu de se tenir au Maroc avant la fin de l'année.**

- **La création dans la zone Nord Ouest Africaine d'un espace de dialogue et de coopération, qui regrouperait le Maroc, le Sénégal, la Mauritanie, le Cap Vert et la Guinée Bissau, aura pour objectif de permettre la consolidation de l'ouverture de notre pays dans sa zone naturelle de rayonnement.**

**Cet espace pourrait être élargi aux Iles Canaries et aux Açores.**

### **Au plan continental**

**L'Union Africaine tend à s'imposer de plus en plus comme le cadre exclusif de coopération interafricaine.**

**Cette organisation a en effet entrepris un large processus visant à placer sous son égide tous les processus d'intégration continentale.**

**C'est ainsi que toutes les Conférences ministérielles africaines sectorielles qui préexistaient à l'Union Africaine et auxquelles notre pays était membre seront à court terme concernées par cette stratégie.**

**L'Union Africaine vise également à s'imposer comme l'interlocuteur privilégié voire exclusif des acteurs internationaux dans le cadre des partenariats régionaux. Cette problématique concerne les partenariats entre l'Afrique et les autres pays et régions du monde : Union Européenne/Afrique, Japon/Afrique, Chine/Afrique, France/Afrique, Etats Unis/Afrique, Corée/Afrique, Pays Arabes/Afrique, Amérique du Sud/Afrique, Turquie/Afrique, Inde/Afrique, Russie/Afrique, Thaïlande/Afrique, Vietnam/Afrique. Le Maroc qui a réussi à imposer le « format du Caire » dans la plupart de ces partenariats devrait entreprendre des démarches en vue d'asseoir définitivement ce cadre en réponse au « format de Banjul » que l'Union africaine veut imposer pour exclure notre pays de ces exercices.**

**Cette situation oblige notre pays à définir une nouvelle stratégie à même de lui permettre de continuer à être un interlocuteur incontournable sur la scène africaine. C'est une nécessité vitale.**

